



Dignité et Droits  
pour les Enfants  
en Côte d'Ivoire  
**DDE-CI**



## **APPEL DE GRAND-BASSAM POUR UNE JUSTICE JUVENILE RESTAURATIVE**

Les participants à la Rencontre interrégionale Afrique-Amérique Latine d'échanges de pratiques significatives et de mutualisation des outils de protection des Enfants en Conflit avec la loi, co-organisée à Grand Bassam, du 19 au 23 Juin 2013 par l'ONG DDE-CI (Dignité et Droits pour les enfants en Côte d'Ivoire, membre du réseau Bice avec l'appui du Bureau International Catholique de l'Enfance (Bice) dans le cadre de son programme « Enfance Sans Barreaux » et profitant de l'opportunité de la commémoration de la journée de l'« Enfant Africain » célébrée le 16 juin de chaque année sous l'égide de l'Union Africaine, et dont le thème retenu pour l'édition 2013 est : *Eliminer les pratiques sociales et culturelles néfastes affectant les enfants : notre responsabilité collective*, s'inscrivant pleinement dans la vision du Bice, réseau international d'organisations engagées pour la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant, réaffirment que :

- l'enfant, personne humaine à part entière, est un sujet de droits. Il doit pouvoir bénéficier d'un environnement protecteur qui préserve les liens avec sa famille et sa communauté. Son développement intégral requiert aussi la reconnaissance de sa dimension spirituelle.
- tout enfant possède en lui un dynamisme de vie et des ressources qui peuvent se révéler lorsque les conditions d'un dialogue et d'une écoute affectueuse et respectueuse de sa personne sont réunies.
- La famille, les éducateurs, la société civile, la communauté et les pouvoirs publics doivent agir, chacun à leur niveau, pour favoriser le développement de l'enfant et lui assurer un environnement protecteur.

Après une revue des politiques publiques, une analyse de la situation des droits de l'enfant dans les systèmes de justice des mineurs dans chacun des pays, et des échanges fructueux sur les bonnes pratiques de justice juvénile restaurative, les participants constatent malheureusement qu'en dépit des avancées normatives enregistrées au niveau international ces dernières années, les pays ont en général des difficultés à appliquer les normes proposées et qu'ils se situent bien souvent en deçà des standards minima auxquels ils ont eux-mêmes souscrits. Les atteintes aux principes de droit qui régissent la justice juvénile se sont regrettamment aggravées ces dernières années. La répression et la détention sont le plus souvent prioritaires dans la procédure judiciaire impliquant le mineur, au détriment des mesures non privatives et de réinsertion des enfants.

Les participants à la rencontre de Grand-Bassam, confortés par les résultats importants acquis dans la mise en œuvre du Programme ESB, lancent solennellement le présent Appel à tous les pays d'exécution du programme Enfance Sans Barreaux (ESB) et aux autres pays, afin qu'ils s'engagent résolument vers « **une justice juvénile restaurative** » en faveur des enfants en conflit avec la loi.

Il s'agit « d'un processus destiné à impliquer, le plus possible, ceux qui sont concernés par la commission d'une infraction particulière, à identifier et répondre collectivement à tous les torts, besoins et obligations dans le but de réparer/guérir les préjudices et de rétablir l'harmonie sociale la meilleure possible »

Il faut rechercher l'harmonie sociale par une justice restaurative qui favorise la déjudiciarisation pour les infractions de faible gravité, la non-privation de liberté et les mesures de réinsertion familiale, sociale et professionnelle. Cela est d'autant plus nécessaire que la plupart des pays du monde entier ont ratifié la convention internationale relative aux droits de l'enfant qui préconise la mise en œuvre d'alternatives à l'emprisonnement pour les mineurs infracteurs, particulièrement les mesures socio-éducatives. La mise en œuvre de pratiques restauratives soutenue par les acteurs du système judiciaire et la communauté est plus que jamais importante pour son développement et son épanouissement. De ce fait, le recours à une mesure privative de liberté doit être exceptionnel.

Par cet appel, nous en appelons en conséquence à la responsabilité des familles, des communautés, de la société civile et des pouvoirs publics pour que chacun à son niveau, mette tout en œuvre pour la réinsertion des enfants en conflit avec la loi.

Cela est d'autant plus impérieux que les enfants fussent-ils en conflit avec la loi, sont l'avenir de nos nations respectives et méritent pour ce faire, une protection spéciale qui les réhabilite et leur permettent d'avoir confiance en eux et obtenir ainsi une deuxième chance pour leur permettre d'être des citoyens plein et entier au service de leur pays.

Fait à Grand-Bassam, le 22 Juin 2013

**Les participants**

## LISTE des Participants

<b>Pays</b>	<b>Institution</b>	<b>Titre</b>	<b>Nom et Prénoms</b>
Côte d'Ivoire	Bice	Directeur –Pays BICE	KOUKOUI Désiré
	DDE-CI	Directrice Exécutive DDE-CI	THOBOUET Mireille
	DDE-CI	Chargé de Programme ESB	KOFFI Eric
	DDE-CI	Animateur - Programme ESB	MEMEL ERIC
	DDE-CI	Educateur spécialisé - Programme ESB	GNAHORE Arthur
	DDE-CI	Assistant social - Programme ESB	DJEBA Luc
	DDE-CI	Psychologue - Programme ESB	MANOUA Ludovic
	DDE-CI	Chargé de Programme EVA	BAMBA Koumba
	Fondation AMIGO	Représentant, Délégué pour la Côte d'Ivoire	MIGUEL Vincent
	Communauté ABEL	Directeur	LEONE DE Vita
	ONU CI	Division Etat de Droit	VENET Jonathan
	ONU CI	Division Etat de Droit	Amadou T. SOW
	ONU CI	Division Etat de Droit	VOHO Médard
	UNICEF	Programme Protection	KOFFI Marie Chantal
	BPM / S/DLDJTE	S/D Police Criminelle (BPM)	ZAKA LUC
	COM/MACA	Directeur COM	DEGUI Brou
	INFJ	S/D Institut National de Formation Judiciaire	OUATTARA Lamine
	Tribunal de Grand-Bassam	Magistrat Grand-Bassam	DIACO Jean Luc
	MAC Grand-Bassam	Régisseur	DIOHORE Guy
	Ministère de la Justice	M.E.S	YAHON Brice
	RICAE	Président du Conseil d'Administration	DOUMBIA Mamadou
	RADIO YOPOUGON	Présidente du pool-radio	TAGRO BENEDICTE-TAGRO
	RICAE	Secrétaire Exécutif	ZAH BI
Ministère de la Justice	DPJEJ	SILUE Songui L.	

Mali	BNCE	Chargé de projet ESB	Moussa BAGAYOKO
Togo	BNCE	Chargé de projet ESB	ADJE Juste D.
	BNCE	Coordinateur National	AKAKPO Alphonse
Brésil	Pastoral do Menor Fortaleza	Chargé de projet ESB	Francerina FERREIRA DE ARAUJO
Equateur	Tertiaires Capucins	Chargé de projet ESB	Martin de Jésus ESTRELLA GARCIA
Pérou	Cometa	Chargé de projet ESB	Maria Consuelo BARLETTA VILLARAN
Colombie	Tertiaires Capucins	Chargé de projet ESB	Lina Janneth QUINTERO MENDIVELSO
Guatemala	ICCPG	Chargé de projet ESB	Zoel Antonio FRANCO CHEN
Belgique	Bice International	Coordinatrice –BICE	Laurence MOURIER
	Bice International	Chargée de programmes –BICE	Anne-Laure FRANÇOIS